

9

«Parents-enfants-médiation»

Une association à l'écoute

■ L'association «Parents-enfants-médiation» est née, à Montpellier. Régie selon les textes de la loi de 1901, elle a son siège à Montpellier. Les responsables de cette nouvelle structure ne sont pas des inconnus : Alain Bouthier, le directeur, et Alain Moreau, le président, s'occupent depuis plusieurs années déjà de «S.O.S enfants du divorce».

Professeur au collège de Saint-Gély-du-Fesc, Alain Moreau est conseil de «S.O.S enfants du divorce» que dirige Alain Bouthier.

L'association «Parents-enfants-médiation» est installée, en permanence, dans un petit local, square de la Babote où Christine Vidal, psychologue-clinicienne, pourra être à l'écoute de l'enfant, ce qui est primordial, aujourd'hui.

Objectif de MM. Bouthier et Moreau : «Comblent le vide juridique et la médiation, telle que nous la proposons, nous semble être la solution».

La médiation parentale est l'une des préoccupations importantes du moment à une époque où les statistiques prouvent que la courbe de divorces ne cesse de grimper.

Avant de se lancer dans cette nouvelle entreprise, MM. Bouthier et Moreau se sont livrés à une sorte de sondage auprès de 60 personnalités de la région dont Gérard Saumade et

Georgina Dufoix, des élus qui se sont félicités de l'ouverture d'un centre de médiation.

Dix services

L'association «Parents-enfants-médiation» propose dix services : médiation de la famille, médiation parentale globale, informations pratiques livrées sur rendez-vous, entretien individuel, conseils à l'éducation, bilan psychologique, thérapie de la relation, interventions auprès des organismes, écriture (de plis, de courriers) et formation, avec en préparation, des conférences, des stages et des colloques.

La médiation offre un avantage, et non des moindres, celui de désengorger les tribunaux de la famille, de plus en plus surchargés par des procédures contentieuses.

«La médiation permet au couple de s'exprimer et de dénouer les sentiments négatifs qui alimentent leurs conflits», constatent Alain Bouthier et Alain Moreau : ils notent que «la médiation offre des solutions équitables et apaisantes pour les enfants comme pour les parents».

Pour contacter les responsables de «Parents-enfants-médiation» : 67.52.85.62.

J.-M.A.

MIDI RÉGION PROFM

Midi Libre ■ Dimanche 26 février 1989 ■ M1a